

# 3000 \$ en 2023

# C'est votre promesse **Respectez-la!**

En juin 2021, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a annoncé publiquement que les responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) obtiendraient un incitatif financier de 3000 \$ en 2022, puis un autre en 2023 si elles maintenaient leur offre de places au maximum, c'est-à-dire à 6 enfants.

Moins d'un an plus tard, le ministre **renie sa promesse** et décide de retirer l'incitatif financier de 3000 \$ pour 2023, ce qui a causé une amère déception aux responsables en services éducatifs en milieu familial.

Alors que les parents du Québec recherchent désespérément des places en services éducatifs à la petite enfance pour leurs enfants, le ministre vient nuire au développement de places de qualité qui seraient disponibles **dès maintenant!**

Les milieux familiaux sont déjà bien établis, les places peuvent être disponibles. Mais en revenant sur sa parole, le ministre a suscité de faux espoirs. Il faut maintenir les places que les RSE avaient décidé de combler, motivées par l'incitatif financier, de façon à ne pas nuire aux parents. Tenir un service éducatif en milieu familial reste un métier sous-payé, occupé principalement par des femmes.

Monsieur Lacombe, au nom de toutes les intervenantes en petite enfance, au nom des parents du Québec qui ont besoin de places rapidement, respectez-nous, redonnez-nous confiance en la politique et respectez votre parole!



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)



Centrale des syndicats  
du Québec